

Réunion du 20 Janvier 2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **20 Janvier**, à 15 heures , le Conseil Municipal de la commune de **GOULLES**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Docteur Hervé ROUANNE, Maire.
Date de convocation du Conseil municipal : 14/01/2026

Présents : M. ROUANNE Hervé, M. VEYSSIÈRE Alain, M. REVEILLER Michel, M. JAMMET Nicolas, M. CHIEZE Adrien, M.COUSQUE Cyril, M. BROUSSE Michel.

Absents : Mrs M.TEULIERE Jérôme, BITARELLE, Jean-Claude, CHAMBON Mathieu, Mme ESTRADE Jeanine

Secrétaire de séance : Monsieur Michel REVEILLER

2026-001 – Maison Lalo : Demande de subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Membres	11	Présents	07	Procurations	0	Votants	07	Abstentions	0	Exprimés	07	Pour	07	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénovation de la « Maison Lalo » dont le coût prévisionnel est estimé à 51 742.00 € HT soit 62 090.40 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Financement public :

Etat (DSIL 45 %) 23 283.90 € H.T

Autofinancement :

Fonds propres 28 458.10 € H.T

TOTAL **51 742.00 € H.T**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 51 742.00 € H.T
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DSIL 2026.

2026-002 – Atelier Gym Prévention Santé « Siel Bleu » - Participation financière

Membres	11	Présents	07	Procurations	0	Votants	07	Abstentions	0	Exprimés	07	Pour	07	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre des animations proposées par la Maison des Services, des ateliers de **Gym Prévention Santé**, animés par le groupe associatif **Siel Bleu**, seront mis en place au cours de l'année 2026.

L'association Siel Bleu sollicite une participation financière annuelle pour ces ateliers.

Il est précisé que 9 personnes sont inscrites et que le coût s'élève à 540 € par trimestre, soit un montant total de 1 620 € pour l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de participer à hauteur de 50 % du montant total, soit 810 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2026.

Ainsi délibéré et adopté.

2026-003 – Recrutement d'un Agent Administratif au sein de la Mairie et de la Poste

Membres	11	Présents	07	Procurations	0	Votants	07	Abstentions	0	Exprimés	07	Pour	07	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, suite à la déclaration de vacance de poste relative au recrutement d'un agent administratif et après examen des candidatures reçues, un agent actuellement en fonctions au sein de la commune sur un emploi à caractère technique a été retenu.

L'agent est engagé en qualité d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe, grade relevant de la catégorie C de la fonction publique territoriale.

Il exercera ses missions sur une durée hebdomadaire de 17 heures 30 minutes, réparties entre la Mairie et la Poste.

Le recrutement prendra effet à compter du 1er février 2026, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'une durée d'un an.

Feuillet de clôture contenant la délibération n° 2026-001 à 2026-003 établie sur 2 pages.